



Union Syndicale Départementale Santé et Action Sociale CGT 92

32/34 avenue de Champs Pierreux
92000 Nanterre

Des milliers de salarié.e.s sont oublié.e.s du Ségur de la santé....

Les agent-e-s du social et du médico-social sont en colère !

Ce sont pour la plupart des femmes ! Elles n'ont pas de reconnaissance au travail !

Elles sont sous-payées !

Suite à une forte mobilisation des personnels hospitaliers, le gouvernement a lancé le Ségur de la Santé. La CGT a refusé de signer cet accord au rabais imposant de trop grandes contreparties aux salarié.e.s et laissant sur le bas-côté trop de personnels.

Effectivement, les secteurs du handicap, de l'insertion, de l'aide à domicile ou de la protection de l'enfance pourtant mobilisés depuis le début de la pandémie ont été écartés de la revalorisation salariale de 183 euros.

C'est une véritable Injustice de traitement !!

Les personnels de santé et sociaux du secteur sociale et médico-social privé à but non lucratif **ont été autant mobilisés que le secteur sanitaire durant la pandémie. Bien souvent en sous-effectif, ils ont dû gérer les clusters, la pression, la mise en danger de leur santé, le manque de moyens humains et matériels...**

Il est incompréhensible que ces personnels soient exclus de cet accord.

Comme dans les premières annonces concernant la prime COVID, ils sont donc relégués au second plan !!!

Il est urgent de rendre ces secteurs attractifs pour répondre aux besoins..

Ces secteurs d'aide et d'accompagnement des plus fragiles rencontrent de graves difficultés :

- problèmes de recrutement,
- insuffisance de places en formation,
- précarisation des professionnels,
- fuite des professionnels en raison de faibles rémunérations et de conditions de travail dégradées.

La CGT exige le versement des 183 euros à tous les salarié.e.s du secteur social et médico-social public et privé avec un effet rétroactif au 1^{er} septembre 2020, et ce sans distinction de corps ou de grade. Il ne pourrait en être autrement !

**RASSEMBLEMENT LE 18 NOVEMBRE 2020 partir de 11 heures devant ARS de Nanterre
55 avenue des champs pierreux 92 000 Nanterre**

Mobilisons nous !